

## Plateforme logistique : « On travaille en confiance »

Le permis de construire a été accordé pour la plateforme logistique de 9,8 hectares près du péage d'autoroute. Nous avons interrogé le maire sur l'impact du projet sur l'économie locale.

### Le projet

Un entrepôt logistique de 11 hectares devrait être construit, entre U Log et le péage de l'autoroute, sur une parcelle qui est actuellement agricole. Un projet qui n'a pas manqué d'interroger le groupe local du Nouveau front populaire, qui a interrogé le maire, notamment au sujet des emplois et de « l'intérêt d'un tel projet pour le développement de notre territoire ».

« Je me bats pour tous les emplois, a répondu le maire et président de la communauté de communes, Ludovic Hocbon, un brin agacé. Mon rôle, c'est de trouver les emplois de demain. Est-ce qu'ils sont bien, pas bien, je n'en sais rien. On a beaucoup de gens ici qui sont peu qualifiés ; ce projet se rapproche de la plateforme U Log. Et puis, c'est un foncier privé, ce n'est pas un projet public. »

Néanmoins, les élus disposent d'un droit de regard sur les entreprises qui s'implantent sur le territoire. Ils ont par exemple récemment refusé un autre projet de plateforme logistique, près du centre La Poste, parce que cela commençait à en faire beaucoup – « on ne va pas être la capitale des plateformes logistiques ! » dit le maire -.

### Un terrain « dans la visée de beaucoup de promoteurs »

Ce vaste terrain de 27 hectares, en bordure d'autoroute, « était dans la visée de beaucoup de promoteurs depuis des années. Il n'y a plus de terrains et encore moins aujourd'hui ». Un précédent promoteur, « peu scrupuleux » selon l'édile, avait



Le site de l'implantation de la future plateforme logistique à Fontenay-le-Comte.

voulu y implanter un projet. Mais « on n'avait pas notre mot à dire, on ne savait pas ce qui allait se passer... On aurait pu se retrouver avec un projet comme Prolifer (une entreprise qui avait fini en cessation d'activité, laissant sur place 15 000 tonnes de déchets à évacuer, NDLR). »

Les élus ont préféré « apporter » Eurivim, le promoteur actuel, « qu'on connaît bien car ils ont construit CDO (l'entreprise Culture d'objet, non loin de là, NDLR). C'est une foncière sérieuse. » Ce qui plaît à la municipalité, avant tout, c'est de pouvoir

échanger régulièrement sur le projet : « On a des réunions tous les trois-quatre mois, on avance ensemble sur le projet. » Et la mairie a pu imposer certaines conditions : la première, que la société d'énergie de la Vendée (Vendée Énergie) soit la structure porteuse des panneaux solaires sur le toit. La collectivité devient actionnaire en investissant et perçoit un retour sur investissement. « C'est une forme

de retour sur le territoire et cela va améliorer notre plan climat air énergie territorial. »

La seconde condition, c'est d'avoir leur mot à dire sur le ou les locataires qui occuperont la plateforme logistique, notamment pour éviter « l'entrepôtage pur. Il faut qu'il y ait de la création de valeur, du savoir-faire ».

Flora CHAUVEAU.

### Une cellule emploi va être créée

« On s'est engagé à créer une cellule emploi », indique Ludovic Hocbon, maire de Fontenay-le-Comte et président de la communauté de communes.

Un travail conjoint avec France Travail et l'agence d'attractivité Vendée Grand Sud. « Il faudra recruter entre

300 et 500 personnes sur trois ans (300 à 600, selon les derniers chiffres donnés par Eurivim, le promoteur, NDLR). »

Pour Ludovic Hocbon, ce projet pose aussi « la question du logement : cela vient valider nos projets de logements à venir ».

## Une cérémonie des vœux trop coûteuse ?

Les élus de l'opposition regrettent qu'à la différence d'autres collectivités, la Ville ait fait le choix de maintenir sa cérémonie.



Le maire de Fontenay, Ludovic Hocbon, lors de la cérémonie des vœux 2024.

PHOTO : ARCHIVE

Ludovic Hocbon, maire de Fontenay-le-Comte et président du Pays de Fontenay-Vendée, présentera ses vœux pour l'année 2025 lors d'une cérémonie prévue le 16 janvier, à 19 h à l'espace René-Cassin. Un rendez-vous qui interroge le groupe d'opposition Vivre Fontenay, alors que d'autres collectivités (notamment la Région Pays de la Loire), ont fait le choix de s'en tenir uniquement à des vœux virtuels, par mesure d'économie. « En 2025, la dette de notre ville connaît une augmentation vertigineuse de 51 %. Pourtant, aucune action concrète n'est mise en œuvre pour freiner l'emballement des dépenses publiques », déplore l'opposition dans un communiqué transmis à la rédaction. « La cérémonie des vœux, par exemple, pourrait être plus sobre que les années précédentes ou annulée : 20 000 € environ sont concernés ». Vivre Fontenay estime que cette somme pourrait être

investie autrement, « par exemple pour soutenir les associations victimes des coupes budgétaires de la Région ».

### 15 700 €, selon la Ville

Sollicitée par la rédaction pour confirmer ce montant de 20 000 €, la Ville répond : « Laisser croire que la ville irait mieux pour une cérémonie de vœux qui accueille 1 200 personnes et dont l'organisation s'élève à 10 507 € HT pour la Ville et à 5 200 € HT pour le Pays Fontenay-Vendée est totalement illusoire [...] Pour mémoire le budget de la ville de Fontenay-le-Comte est équilibré, sain et transparent et son endettement dans la moyenne des villes de même strate. » La municipalité évoque par ailleurs l'importance de « ces moments de partage et de présentation des grands projets de la ville et de l'intercommunalité ».

Mathilde LCEUILLE.

# 500

C'est la surface, en mètres carrés, de panneaux photovoltaïques prévus sur la toiture du futur entrepôt logistique. L'électricité produite sera envoyée sur le réseau et alimentera 6 000 à 7 000 équivalents habitants du pays de Fontenay-le-Comte.

## Cinéma à Fontenay-le-Comte et dans sa région

**Fontenay-le-Comte - Le Renais-  
sance**, 8, rue de l'Ancien-Hôpital  
**Conclave**: sam 14 h ; dim 16 h 30.  
**Criminal squad** : Pantera: sam

16 h 10, 20 h 30 ; dim 20 h 15.  
**En fanfare**: sam 18 h 30 ; dim 16 h.  
**Mufasa** : le roi lion: sam 16 h 15,  
20 h 45 ; dim 16 h 15.

**Oh, Canada**: dim 18 h 30.  
**Sonic 3**: sam 14 h, 18 h 30 ; dim 14 h,  
18 h 15.  
**Un ours dans le Jura**: sam 14 h,

20 h 45 ; dim 14 h, 20 h 30.  
**Vaiana 2**: sam 16 h 15 ; dim 14 h.  
**Vingt dieux**: sam 18 h 45 ; dim  
20 h 30.



« Conclave », un film d'Edward Berger.

PHOTO : DIAMOND FILMS



« Mufasa : le roi lion », un film de Barry Jenkins.

PHOTO : WALT DISNEY COMPANY

## Fontenay-le-Comte en bref

### Derniers jours pour profiter des illuminations



Le grand traîneau et son renne sur la place Viète, le sapin en face de la mairie... Les décorations de Noël seront encore illuminées ce week-end, à Fontenay. Elles s'éteindront lundi.

PHOTO : OUEST-FRANCE

## Carnet

**Décès**  
Anne Friguet née Bourdais, 92 ans, Fontenay-le-Comte ; Paulette Météau née Suire, 91 ans, Rives-d'Autise.

## À l'agenda de Fontenay-le-Comte

Annoncez sur infocale.fr

### Loisirs et sports

Écriture au Musée scolaire Autrefois l'école

Dessin, peinture. Ecrire au porte-plume, découvrir ou redécouvrir ces gestes disparus, se replonger dans l'ambiance d'une classe années 50. Matériel à disposition. Ouvert aux adultes et enfants accompagnés d'un adulte.

**Dimanche 12 janvier**, 10 h 30 à 12 h, jardin des Jacobins, 93, rue de la République. Gratuit.

### Loto

Organisé par le Quartier de biennale du Puits Saint-Martin Auchay-sur-Vendée Longèves. Animé par Déborah. Cartons personnels acceptés. Lots : bons d'achat, nourritures et autres lots. Bingo et carte spéciale. Bourriche, bar, sandwichs,

pâtisseries. Ouverture des portes à 13 h. **Dimanche 12 janvier**, salle des OPS, rue de la République. Tarif : le carton 2€. Contact : 06 45 44 14 80.

### Marche nordique

Marche. Encadrée par une coach diplômée en Apa, pour les malades du cancer en traitement ou post-traitement. Certificat médical obligatoire. Organisée par l'Association Vendéenne de lutte contre le cancer.

**Lundi 13 janvier**, 9 h à 10 h 45, en fonction du planning et de la météo. Gratuit. Contact : pole.fontenay@avlc.fr, https://avlc.fr/

### Vie quotidienne

**Paroisse Sainte-Claire, messes du week-end**  
Messe. Samedi, 18 h 30 à Saint-Jean (Fontenay-le-Comte) et à Saint-Martin-

des-Fontaines. Dimanche, 10 h 30 à Notre-Dame (Fontenay-le-Comte) et à Petosse ; 11 h à Saint-Jean (Fontenay-le-Comte) messe des familles, à Chaix et à Saint-Hilaire-des-Loges. Télécharger la feuille de messe sur le site de la paroisse. **Samedi 11**, dimanche 12 janvier. Contact : https://paroisse-fontenaylecomte.fr

### UFC Que choisir Vendée, défense des consommateurs

Permanence. L'association traitera des litiges liés à la construction, assurance, logement, SAV, téléphonie, internet et automobile. Se munir des copies des documents. **Lundi 13 janvier**, 14 h à 17 h, maison des Associations, bureau n° 2 au rez-de-chaussée, 15, rue de la Sablière. Contact : 02 51 36 19 52, contact@vendee.ufcquechoisir.fr, http://vendee.ufcquechoisir.fr

## COUTON JAMAULT HIRN

Commissaires-priseurs - Ventes aux enchères

### Journées d'expertises gratuites et confidentielles

<p>Adjugé 60 760 €</p>	<p>Adjugé 78 120 €</p>	<p>Adjugé 20 460 €</p>	<p>Adjugé 69 440 €</p>	
<b>LES SABLES D'OLONNE</b> Lundi 13 janvier, de 10h à 17h, Salle Audubon 99 rue Blaise Pascal (85100)	<b>REDON</b> Mercredi 15 janvier de 10h à 17h à l'hôtel Queen Serenity 16 avenue de la Gare (35600)	<b>GUÉRANDE</b> Lundi 20 janvier de 10h à 17h au Best Western, 2 Pl. Dolgellau Zac Kerbiniou (44350)	<b>LA ROCHE SUR YON</b> Mercredi 22 janvier de 10h à 17h Hôtel Mercure 117 bvd Aristide Briand (85000)	<b>NANTES</b> Vendredi 24 janvier de 9h à 12h et de 14h à 18h L'hôtel des ventes 8-10 rue de Miséricorde (44000)
L'hôtel des ventes, 8-10 rue de Miséricorde, 44000 Nantes 02 40 89 24 44 ■ contact@encheres-nantes.com ■ www.ivoire-nantes.com Agrément n° 2002-037				